



SAINT-MÉLOIR DES ONDES

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués le vingt-neuf septembre, se sont réunis, à la mairie-salle des fêtes, sous la présidence de M. Dominique de LA PORTBARRÉ, Maire.

PRÉSENTS :

Monsieur de LA PORTBARRÉ Dominique, Maire – Mesdames LE SCORNET Sylvie, VILLENEUVE Catherine, LEPAIGNEUL Virginie, GALLOU Isabelle, Adjointes – Messieurs LEMONNIER Philippe, AVRIL Christian, JENOUVRIER Stéphane, COURDENT Stéphane, Adjoint – Mesdames THOMAS Huguette, TARDIEU Arlette, THOMAS Anita, SOULAT Véronique, LEBRET Isabelle, BERTRAND Aurore, GOUDEDRANCHE Isabelle, LE GARREC Virginie, GRANDIN-FRIARD Stéphanie, conseillères municipales – Messieurs BELLEC Loïc, GEORGES Patrice, COLAS Mikaël, SIGURET Jérôme, DELANNOY Christophe, JENOUVRIER Fabien, COLLET Vincent, DUCRET Gautier, conseillers municipaux.

ABSENT :

BRAYE Valentin, conseiller municipal.

Soit 26 membres présents ou représentés à l'ouverture de la séance.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame LEBRET Isabelle, conseillère municipale.

EFFACEMENT DES RESEAUX LIEU DIT « LE FOUGERAY » – Estimation des travaux du SDE 35 (réseau électrique, réseau d'éclairage public, infrastructures de télécommunication)***Rapporteur M. Philippe LEMONNIER, Adjoint***

Par courrier reçu en septembre 2026, le syndicat Départemental d'Energie 35 (SDE 35) souhaite que les communes membres du Syndicat mettent à jour, avant le 16 octobre 2026, le plan pluriannuel d'investissement des effacements de réseaux.

Pour la commune de Saint-Méloir des Ondes, un seul projet n'a pas encore été réalisé : l'effacement des réseaux du lieu-dit Le Fougeray.

En 2023, le Syndicat avait été sollicité par la Mairie pour chiffrer les travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques, et d'éclairage public, avec une date prévisionnelle de travaux en 2027.

Les estimations produites étaient les suivantes :

Travaux sur le réseau électrique basse tension

Détail des modalités financières	
1. BASE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION	120 639,20 €
2. TAUX SDE	40,00 %
3. MODULATION	1,00
4. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU SDE35	48 255,68 €
5. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE H.T.	72 383,52 €
6. T.V.A	€
7. MONTANT TOTAL ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE	72 383,52 €

Coût d'étude détaillée : 6 290.00 € HT

Travaux sur le réseau d'éclairage public

Détail des modalités financières	
1. BASE DE CALCUL DE LA PARTICIPATION	28 820,00 €
2. TAUX SDE	50,00 %
3. MODULATION	1,20
4. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU SDE35	17 292,00 €
5. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE H.T.	11 528,00 €
6. T.V.A	€
7. MONTANT TOTAL ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE	11 528,00 €

Coût d'étude détaillée : 1 210.00 € HT

Travaux sur les infrastructures de télécommunications

Détail des modalités financières	
5. MONTANT ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE H.T.	35 200.00 €
6. T.V.A	7 040.00 €
7. MONTANT TOTAL ESTIME DE LA PARTICIPATION DU BENEFICIAIRE	42 240.00 €

Coût d'étude détaillée : 3 200.00 € HT.

Le montant total des travaux estimé est de 119 051.52 €.

NB : Les montants des études détaillées seront facturés à la commune (soit 10 700.00 € HT), seulement dans le cas où elles ne seraient pas suivies d'une commande des travaux.

Entendu cet exposé,

Après en avoir délibéré et au terme du vote suivant :

26 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents :

- **DEMANDE** au SDE 35 de procéder aux analyses détaillées de l'effacement des réseaux au lieu-dit Le Fougeray ;
- **PREVOIT** l'inscription des crédits nécessaires au budget 2027.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Extrait certifié conforme et exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture

LE MAIRE, Dominique de LA PORTBARRÉ

